

Sources :

[https://pastel.diplomatie.gouv.fr/editorial/actual/ael2/print\\_bul.asp?liste=20020603.html#Chapitre1](https://pastel.diplomatie.gouv.fr/editorial/actual/ael2/print_bul.asp?liste=20020603.html#Chapitre1)

## **4<sup>ème</sup> CONFERENCE DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DES PAYS DE LA MEDITERRANEE OCCIDENTALE CONCLUSIONS DE LA PRESIDENCE (5+5)**

(Tripoli, 30 mai 2002)

Les ministres des Affaires étrangères des pays membres du Dialogue 5+5, réunis à Tripoli les 29 et 30 mai 2002, et tenant dûment compte des résultats de la Conférence ministérielle tenue à Alger en 1991, et de ceux des travaux de la réunion ministérielle de Lisbonne de 2001 ainsi que la réunion préparatoire des Hauts fonctionnaires tenue à Rome le 26 mars 2002, sont parvenus aux conclusions présidentielles ci-après :

Le Dialogue 5+5 lancé en 1990 représente la première initiative régionale visant à poser des fondements et à établir un cadre favorable au dialogue et à la coopération entre les pays membres du Groupe 5+5, par le biais de la mise en place de conditions propices à la paix, la sécurité et la stabilité dans la région, et qui représentent également une référence importante pour les initiatives multilatérales subséquentes lancées dans le cadre de la mer Méditerranée tout en confirmant que la sécurité et la paix de la région représentent une responsabilité collective relevant du ressort de l'ensemble des parties.

Les ministres se sont félicités d'une part du développement de l'Union africaine, et ont confirmé d'autre part le renforcement du dialogue et de la coopération entre l'Afrique et l'Union européenne tel que réaffirmé par le Sommet Afrique-Europe du Caire. Ils se sont également félicités de la tenue du prochain Sommet prévue au Portugal les 4 et 5 avril 2003.

Les ministres ont également fait état des résultats de la réunion de Barcelone tenue les 25 et 26 janvier 2001, qui a ouvert la voie à la relance du Dialogue 5+5, affirmant leur souci de poursuivre le renforcement de la coopération entre les pays de la Méditerranée occidentale, confirmant que ce Dialogue allait de pair avec les autres mécanismes multilatéraux de la Méditerranée, tout en soulignant l'importance d'éviter tout chevauchement entre eux, dialogue qui est de nature à favoriser une participation significative en matière d'opinions et de propositions.

Les ministres ont confirmé les lignes directrices telles qu'approuvées lors de la Conférence de Lisbonne et notamment leur engagement commun à réactiver le rôle du Dialogue 5+5, comme représentant un acquis supplémentaire dans le cadre des objectifs actuels communs des pays méditerranéens, affirmant l'importance de l'existence, comme son fondement, d'une identité méditerranéenne commune et effective. Ils ont réaffirmé leur souci de poursuivre la réussite des objectifs définis par les pays membres et leur engagement à promouvoir des initiatives visant à aboutir à la complémentarité régionale équilibrée.

Dans ce contexte, les ministres ont exprimé leur appui aux efforts déployés en vue de donner un essor nouveau et déterminant à l'Union du Maghreb arabe, de même qu'ils attendent avec espoir, les résultats du Sommet d'Alger prévu les 21 et 22 juin 2002 à Tunis. Ils se sont déclarés satisfaits du fait

que la relance de l'UMA constitue une contribution essentielle et fondamentale au développement de la stabilité et de l'intégration dans la région et plus largement dans la région de la Méditerranée. Le Groupe 5+5 se pose, à cet égard, en tant que soutien efficace à l'UMA.

Les ministres ont noté avec appréciation les résultats positifs de la Conférence euro-méditerranéenne de Valence tenue les 22-23 avril 2002 qui a permis, par l'intermédiaire de la présidence espagnole, de donner un nouvel essor au processus de Barcelone.

Les ministres ont noté avec satisfaction la Déclaration d'Agadir sur la création d'une zone de libre échange de nature à renforcer l'intégration dans la région de la mer Méditerranée.

Les ministres sont convenus que le dialogue entre l'Europe et le Maghreb arabe revêt une importance stratégique par rapport à la paix, la stabilité et le développement de la région et, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les ministres ont soutenu et encouragé la coopération déjà existante entre les pays de la région, ont souligné également la nécessité de renforcer d'avantage la coopération en matière de lutte contre le terrorisme, notamment à la suite des événements du 11 septembre.

Les ministres, tout en tenant dûment compte des défis imposés aux pays méditerranéens par la mondialisation sur les pays de la Méditerranée occidentale et ont confirmé la nécessité d'œuvrer sérieusement en vue du développement et de la réussite de la complémentarité économique régionale nécessaire, susceptible d'attirer davantage d'investissements étrangers. Dans ce contexte les participants ont exprimé leur appui à la création d'une Banque euro-méditerranéenne.

Les ministres sont également convenus qu'une pareille approche doit être soutenue par l'intermédiaire d'un organisme financier régional tel que prévu par la Déclaration d'Alger de 1991. Les participants ont exprimé à cet égard, l'espoir que les mécanismes de services financiers de la Banque européenne d'investissements se développent de manière à devenir une Banque euro-méditerranéenne d'Investissement.

Les ministres ont examiné la question de l'immigration et des échanges humains, dans la région de la Méditerranée occidentale. Ils ont convenu que la coopération dans ce domaine était une priorité. Ils ont souligné l'importance de poser, dans les meilleurs délais, les fondements d'une coopération globale, équilibrée et intégrée entre l'ensemble des pays de la région en vue de faire face à ce phénomène de manière organisée et coordonnée. Dans ce contexte les ministres ont exprimé leur appui à l'initiative tunisienne relative à la convocation d'un séminaire ministériel sur l'immigration au cours du mois d'octobre 2002, ce qui représente une première opportunité d'importance apte à définir les initiatives fondamentales et efficaces dans ce domaine.

Les ministres sont convenus, par ailleurs, que la création d'un climat de coexistence pacifique en Méditerranée occidentale par l'intermédiaire d'initiatives culturelles renforçant l'identité méditerranéenne commune et le dialogue entre les civilisations, partant de l'appartenance à des valeurs et des racines communes et d'une plus grande compréhension réciproque, sont estimés nécessaires pour traiter les défis existants.

Les ministres ont confirmé les décisions prises à la Conférence de Lisbonne, sur la tenue d'une réunion ministérielle annuelle regroupant les pays de la Méditerranée occidentale sur la base de la rotation et

ont décidé de tenir la prochaine Conférence des ministres des Affaires étrangères en France au début de l'an 2003.

Au terme des travaux, les ministres ont exprimé leur souci de mettre à exécution, au cours de la période 2002-2003, les initiatives adoptées à Lisbonne et qui n'ont pas été mises en œuvre pour maintes raisons, y compris les événements du 11 septembre, à savoir :

- Une réunion au Maroc avec la participation des représentants des gouvernements et du secteur privé des pays membres de la Méditerranée occidentale en vue de définir les opportunités d'investissement.

- Une réunion en Tunisie en vue de promouvoir et de réaliser la coopération sud-sud et nord-sud des pays de la Méditerranée occidentale, dans le domaine des services commerciaux.

- Une réunion à Malte avec la participation de personnalités des institutions universitaires et culturelles des pays membres sur l'identité commune dans la Méditerranée occidentale sur la base des valeurs et des racines communes.

- Une réunion en Algérie sur l'infrastructure.

- Une réunion en Mauritanie consacrée aux défis de la mondialisation axée sur la connaissance et l'usage de l'informatique et des techniques de pointe. Cette réunion aura lieu dans le cadre du 5+5, et ce, avant la tenue du Sommet mondial, prévu à cet égard à Genève en 2003, sur les technologies avancées.

- Les ministres ont exprimé leur appréciation de l'invitation de la République tunisienne de convoquer un Sommet des pays de la Méditerranée occidentale (5+5) en l'an 2003.

- La tenue de réunions sectorielles des pays de la Méditerranée occidentale dans tous les domaines.

- L'organisation à Tunis d'une Conférence ministérielle consacrée à l'immigration en octobre 2002. Elle sera précédée d'une réunion préparatoire d'Experts qui se tiendra une semaine avant la réunion ministérielle./.

II.-